

3.3 La formation

Catégories socio - professionnelles

L'analyse de la population selon les catégories socioprofessionnelles et leur progression entre 1990 et 1999 permet d'observer :

- une sous représentation des retraités dans l'Oise (15%) par rapport à la moyenne nationale (22%) ou régionale (21%). Ce profil correspond à l'ensemble des Communautés de communes et des communes de la Communauté de communes des Deux Vallées. Dans le périmètre du SCOT, quatre communes se distinguent de ce profil : deux en raison de taux de retraités encore plus faible (9% à Bailly et Pimprez) et deux avec des taux proches de la moyenne régionale (Le Plessis-Brion et Longueil - Annel). A noter, cependant la forte progression de cette population entre 1990 et 1999 sur la Communauté de communes des Deux Vallées par rapport aux tendances observées sur le département et les territoires limitrophes. Ainsi, seulement trois communes ont une croissance de leurs retraités inférieure à 10% (Bailly, Machemont, Montmacq).

- Une sur-représentation des personnes sans activités professionnelles dans le département de l'Oise (39%) par rapport au reste de la Picardie et de la moyenne nationale (24%). Cette sur-représentation est présente dans toutes les Communautés de communes étudiées. La Communauté de communes des Deux Vallées avec 40% des personnes sans activités se situe dans les moyennes hautes par rapport aux territoires limitrophes. L'ensemble des communes des Deux Vallées présente des taux élevés de personnes sans activités professionnelles. Six communes ont cependant des taux inférieurs à la moyenne départementale allant de 32% à Pimprez à 39% à Cambronne-les-Ribécourt. Les autres collectivités ont toutes des taux très élevés allant jusqu'à 48% sur Marest – sur - Matz. Cependant, la tendance de cette catégorie est de façon générale à la baisse. Cette baisse est plus importante sur la Communauté de communes des Deux Vallées et sur la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées (-10%) que sur les autres territoires.

- Le profil par activités professionnelles est très proche de ceux des moyennes de l'Oise, de la Picardie ou de la France.

- Excepté l'Agglomération de la Région de Compiègne, les ouvriers représentent la catégorie la plus représentée malgré une baisse entre 1990 et 1999 (exceptée sur la Communauté de communes du Pays des Sources où l'on observe une augmentation de 6% de la population ouvrière).

- Les cadres supérieurs sont plus faiblement représentés sur l'Oise (5%) que dans le reste du Pays (7%). Sur le périmètre d'étude, excepté sur l'Agglomération de la Région de Compiègne dont les cadres supérieurs représentent 7% de la population, les Communautés de communes ont des taux faibles, inférieurs à la moyenne départementale. La Communauté de communes des Deux Vallées se distingue dans ce groupe avec la plus

faible représentation des cadres (2,9%). Cependant, quelles que soient les Communautés de communes cette catégorie de la population est en hausse entre 1990 et 1999.

- Les agriculteurs exploitants sont une catégorie dont la présence est très faible et en diminution sur l'ensemble des Communautés de communes et des villes formant les Deux Vallées.

- D'une façon générale il faut insister sur les évolutions particulièrement rapides de la structure des CSP Elles conduisent à un rapprochement de la structure de l'Oise.

Les activités économiques

Commune	agriculteurs exploitants		artisans commerçants chefs d'entr		cadres professions intell. sup		professions intermédiaires		employés		ouvriers		retraités	
	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999	Part en 1999	Evolution 1990-1999
BAILLY	2,7%		3%	150,0%	2,7%		9,5%	55,6%	13,6%	233,3%	12,2%	-47,1%	9,5%	7,7%
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	0,6%	50,0%	1%	-20,0%	3,6%	30,8%	11,3%	51,4%	9,6%	-6,3%	19,1%	-10,9%	15,9%	82,9%
CHEVINCOURT	0,5%		1%	-60,0%	3,6%	40,0%	10,3%	25,0%	11,3%	15,8%	18,6%	-2,7%	18,0%	20,7%
CHIRY-OURSCAMPS	0,3%		2%	-41,7%	2,0%	-14,3%	7,0%	133,3%	11,0%	32,0%	18,9%	26,7%	15,0%	32,4%
LONGUEIL-ANNEL	0,0%		5%	-41,8%	2,4%	133,3%	6,1%	-2,7%	10,6%	16,4%	16,2%	-8,2%	19,2%	13,6%
MACHEMONT	0,0%	-100,0%	1%	-60,0%	3,3%	-14,3%	11,0%	42,9%	12,1%	10,0%	15,4%	7,7%	17,6%	6,7%
MAREST-SUR-MATZ	1,0%		0%	-100,0%	4,1%	100,0%	9,2%	12,5%	13,3%	18,2%	13,3%	8,3%	11,2%	57,1%
MELICOCQ	0,0%		4%	0,0%	4,3%	600,0%	11,0%	28,6%	14,0%	35,3%	17,1%	3,7%	12,2%	33,3%
MONTMACQ	0,0%		2%	16,7%	3,4%	11,1%	11,6%	126,7%	14,6%	38,7%	14,4%	-34,0%	16,7%	44,1%
PIMPREZ	0,0%	-100,0%	2%	-52,9%	2,4%	100,0%	8,3%	55,6%	16,6%	180,0%	17,2%	-5,7%	9,5%	0,0%
LE PLESSIS-BRION	0,0%		3%	11,1%	5,2%	35,7%	12,4%	55,2%	12,9%	27,0%	14,0%	-16,4%	20,7%	50,0%
RIBECOURT-DRESLINCOURT	0,6%	100,0%	1%	-31,8%	2,4%	9,1%	7,9%	36,2%	12,5%	8,7%	19,6%	-2,2%	13,2%	38,9%
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	0,0%	-100,0%	4%	166,7%	1,5%	-40,0%	9,3%	26,7%	11,8%	33,3%	19,6%	5,3%	13,7%	55,6%
THOUROTTE	0,0%	-100,0%	2%	-17,6%	2,7%	50,0%	8,4%	-4,3%	13,9%	43,0%	18,0%	1,9%	14,5%	18,6%
TRACY-LE-VAL	0,0%	-100,0%	3%	-45,5%	2,8%	100,0%	9,3%	53,8%	11,1%	84,6%	16,2%	-12,5%	12,5%	28,6%
VANDELICOURT	3,9%	-50,0%	2%		2,0%		7,8%	-20,0%	13,7%	75,0%	15,7%	14,3%	17,6%	80,0%
CC2V	0,3%	0,0%	2%	-25,6%	2,9%	40,0%	9,0%	28,6%	12,5%	29,9%	17,4%	-5,3%	15,1%	30,5%
ARC	0,1%	-46,7%	2%	-3,9%	6,8%	23,0%	10,1%	21,6%	13,0%	9,6%	12,9%	-8,0%	15,1%	22,6%
CCCA	0,5%	-15,2%	2%	19,0%	4,1%	33,5%	10,6%	59,2%	11,3%	39,4%	16,1%	-5,5%	15,5%	14,0%
CCPE	0,7%	-12,5%	3%	-3,2%	3,5%	67,1%	11,0%	59,3%	12,9%	40,4%	17,6%	-5,2%	13,3%	12,9%
CCPS	1,4%	-38,7%	3%	-4,9%	3,6%	51,3%	9,6%	46,3%	11,1%	37,6%	16,9%	5,7%	15,6%	18,2%
CCPN	0,8%	-25,3%	2%	-18,5%	2,5%	1,0%	8,2%	32,3%	11,5%	24,9%	17,6%	-4,3%	15,1%	21,5%
60 - OISE	0,6%	-29,0%	2%	-11,7%	4,6%	19,8%	10,4%	30,4%	13,3%	18,6%	15,0%	-4,7%	14,6%	21,8%
PICARDIE	1,2%	-33,6%	3%		4,7%		11,2%		15,7%		19,2%		20,6%	
France	1,3%	-36%	3%		6,6%		12,0%		16,2%		14,7%		22,1%	

La formation

Le SCOT et les problématiques de formation

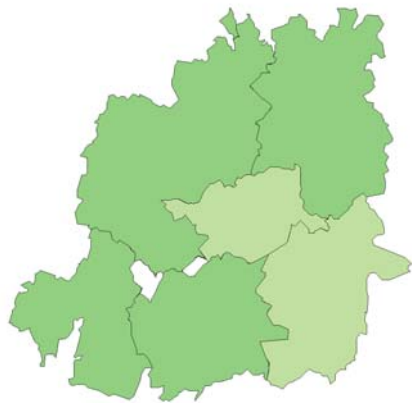
Compte tenu de l'enjeu représenté par la formation, tant initiale que continue, des jeunes et des adultes pour l'évolution du territoire, il a paru opportun de fournir un certain nombre de données et d'analyser les besoins dans ce domaine, bien que ni l'organisation de ces activités, ni la programmation des équipements ne soient du domaine de compétence du SCOT.

En effet, pour ce qui concerne la formation, le SCOT n'intervient directement, comme émetteur d'orientations ou de prescriptions, que s'il apparaît nécessaire de prévoir des équipements qui, par leur taille, conduiraient à des conséquences spatiales importantes et stratégiques sur l'organisation du territoire ou sur les grandes opérations d'aménagement, ce qui est rarement le cas (sauf, par exemple, s'il s'agit de prévoir la localisation future d'un grand campus universitaire ...).

En revanche, l'accès à la formation, et les équipements, qu'elle nécessite, sont un élément essentiel de l'équilibre du territoire, de sa cohésion, mais également de sa capacité à générer un développement économique. Ils intéressent donc le SCOT, dans sa fonction stratégique, qui est un des éléments de préparation de la compétence d'urbanisme et d'aménagement qui caractérise le SCOT.

Les activités économiques

	Pop + de 15 ans 1999	Elèves étudiants de 15 ans (ou +) RP99	Part étudiants	Pop. 15 ans (ou +) aucun diplôme RP99	Part pop 0 diplôme	Pop. 15 ans (ou +) CEP RP99	Pop. 15 ans (ou +) BEPC RP99	Pop. 15 ans (ou +) CAP BEP RP99	Pop. 15 ans (ou +) BAC Brevet profession nel RP99	Pop. 15 ans (ou +) diplôme de niveau BAC + 2 RP99	Pop. 15 ans (ou +) diplôme de niveau sup. RP99	Part pop bac au moins
BAILLY	455	52	11%	106	23%	51	16	148	37	20	19	17%
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	1563	160	10%	327	21%	262	98	439	136	85	49	17%
CHEVINCOURT	640	52	8%	108	17%	116	36	176	64	52	25	22%
CHIRY-OURSCAMPS	943	96	10%	215	23%	144	44	260	83	49	36	18%
LONGUEIL-ANNEL	1891	162	9%	553	29%	376	107	422	122	78	49	13%
MACHEMONT	592	68	11%	91	15%	130	26	153	67	46	12	21%
MAREST-SUR-MATZ	278	48	17%	44	16%	41	17	77	36	31	4	26%
MELICOCQ	527	40	8%	116	22%	83	35	133	51	37	20	20%
MONTMACQ	982	92	9%	206	21%	164	47	292	95	64	28	19%
PIMPREZ	535	64	12%	126	24%	72	39	128	67	19	13	19%
LE PLESSIS-BRION	1230	48	4%	160	13%	235	80	372	126	104	56	23%
RIBECOURT-DRESLINCOURT	3055	304	10%	675	22%	552	189	804	293	159	94	18%
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	658	80	12%	108	16%	103	37	192	78	33	33	22%
THOUROTTE	4199	420	10%	960	23%	694	279	1081	358	243	147	18%
TRACY-LE-VAL	680	80	12%	104	15%	126	48	197	57	39	26	18%
VANDELICOURT	170	16	9%	39	23%	38	5	37	19	10	5	20%
CC2V	18398	1782	10%	3938	21%	3187	1103	4911	1689	1069	616	18%
ARC	55809	7342	13%	9673	17%	7801	3843	11449	5881	4658	5391	29%
CCCA	12692	1249	10%	2747	22%	1986	771	2939	1312	913	766	24%
CCPE	12583	1276	10%	2420	19%	2160	860	3178	1203	852	561	21%
CCPS	14846	1551	10%	2865	19%	2648	963	3681	1505	1034	676	22%
CCPN	25663	2671	10%	6268	24%	4170	1904	5944	2238	1304	1154	18%
60 - OISE	607849	65754	11%	124030	20%	93230	44144	141160	61075	42548	35876	23%
PICARDIE	1493822	167358	11%	332495	22%	248430	106640	329402	138686	93994	76817	11%
France	48071349	5426393	11%	8511666	18%	7369796	3467522	10592142	5201118	3633680	3869032	16%



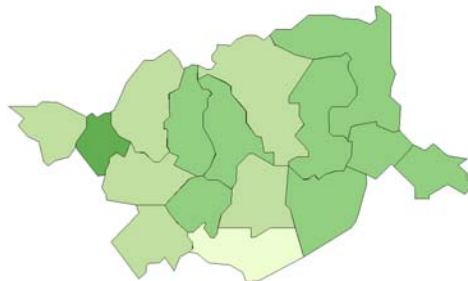
Formation en cours



Pas de diplôme



Bac et plus



part des étudiants dans la population de plus de 15 ans
en 1999 - en % - INSEE RGP 99



Niveau de formation de la population de plus de 15 ans
en 1999 - en % - INSEE RGP 99



La population en cours de formation

La population étudiante sur le territoire est proche de la moyenne départementale, régionale et nationale (11%). Toutes les Communautés de communes accueillent ainsi 10% d'étudiants excepté l'Agglomération de la Région de Compiègne dont la part d'étudiants atteint 13% de la population de plus de 15 ans.

Au niveau de la Communauté de communes des Deux Vallées, la part des étudiants est différenciée selon les communes avec :

- un groupe de communes accueillant une proportion plus importante d'étudiants (supérieure ou égale à 12%) : Marest – sur - Matz, St Léger aux Bois et Pimprez ;
- un groupe de communes se situant dans la moyenne générale : Bailly, Cambronne, Chiry-Ourscamp, Machemont, Ribécourt, Thourotte ;
- un groupe de communes où les étudiants sont sous-représentés : Le Plessis-Brion, Chevincourt, Longueil - Annel, Mélicocq, Montmacq et Vandélicourt.

Le niveau de formation de la population non scolarisée

L'Oise présente un profil particulier en accueillant parallèlement une part de population non diplômée (20%) plus importante que la moyenne nationale (18) mais inférieure à celle de la Picardie (22%) et une population titulaire d'au moins un baccalauréat largement supérieur (23%) à la moyenne, qu'elle soit régionale (11%) ou nationale (16%).

Face à ce profil départemental, la Communauté de communes des Deux Vallées se distingue avec :

- une part de non diplômés (21%) supérieure à la moyenne départementale (mais moindre que la Communauté de communes du Pays Noyonnais qui compte 24% de non diplômés) ;
- une part de diplômés d'au moins un bac (18%) inférieure à la moyenne départementale (mais restant supérieure à la moyenne régionale et nationale) ; les titulaires d'un bac sont ainsi sous-représentés par rapport aux autres Communautés de communes, excepté sur la Communauté de communes du Pays Noyonnais où la proportion est identique à celle de la Communauté de communes des Deux Vallées.

Au niveau local, le profil des communes est très peu contrasté, on constate cependant :

- un groupe de communes au nord-ouest (Marest – sur - Matz, Mélicocq, Vandélicourt Chevincourt et Machemont) dont la part des diplômés d'un bac est élevé (plus de 20%) ;
- Le Plessis-Brion et St Léger aux Bois au taux comparable (plus de 20%), qui semble jouir du profil de l'Agglomération de la Région de Compiègne (29%) ;
- Une présence importante de non diplômés sur Mélicocq et l'ensemble des communes du centre et nord-est du périmètre du SCOT des Deux Vallées.

Au niveau régional

Le Plan Régional Education Formation (« éléments de diagnostic », 28 novembre 2005) fournit quelques éléments au niveau régional :

- **Le poids important des sorties du système scolaire sans qualification**

L'académie d'Amiens se situe dans ce domaine largement au-dessus de la moyenne nationale : 11.2 % des jeunes picards contre 6.4% des jeunes français de métropole en 2002.

Ces sorties concernent 3042 jeunes en 2002.

- 1913 en année intermédiaire CAP/BEP (63%)
- 828 au collège (27%)
- 301 en prépro (10%)

- **Des poursuites d'études encore trop faibles :**

Alors que l'accès au niveau IV (baccalauréat) reste relativement stable depuis 1996 au niveau national, l'académie d'Amiens enregistre une baisse significative sur cette période. En 2003 six points d'écart séparent la Picardie de la France métropolitaine. Le taux d'accès au niveau IV est inférieur à la moyenne nationale quelles que soient les voies (Education Nationale, apprentissage, agriculture)

- **Dans l'enseignement supérieur, un poids important des formations courtes**

Malgré un accroissement depuis 10 ans, la proportion de jeunes picards poursuivant des études supérieures demeure inférieure au niveau national (9.6% des effectifs scolarisés, contre 16 % au niveau national)

1/3 des effectifs scolarisés de l'enseignement supérieur de l'académie d'Amiens suivent des formations de type IUT ou STS.

Malgré le développement des DESS (ou Masters professionnels), le poids des troisièmes cycles universitaires reste nettement inférieur en Picardie qu'au niveau national.

Les effectifs toutefois progressent de manière significative depuis 2002 à l'Université Jules Vernes –Picardie

Effectifs 2003-2004

Université de Picardie Jules Verne	21 972
Université Technologique de Compiègne	3 121
IUFM	1 214
ISAB	852
ESIISE	411
Sup de Co	743
ESAD	165
Total	28 478

- **Un accès à la formation continue très inégal**

Les demandeurs d'emploi ont un niveau de formation plus faible qu'en moyenne (les niveaux VI, V bis et V représentent plus de 70 % des demandeurs d'emploi contre 59% au niveau national)

Les actifs en emploi ont également un niveau de formation relativement faible

L'accès à la formation est inégal selon les niveaux de qualification

Taux d'accès des chômeurs et des salariés à la formation continue selon le niveau de formation

Diplôme	Chômeurs	Salariés (y compris du public)
Supérieur	19.4 %	44.3 %
Baccalauréat	17.3 %	33.7 %
CAP ou BEP	12.9 %	23.4 %
Brevet	12.0 %	25.2 %
Sans diplôme ou CEP	9.9 %	13.6 %

Principaux constats

- Les niveaux de formation sont faibles comparés à ceux de la Communauté d'agglomération de Compiègne et de l'Oise, mais ils sont en amélioration entre deux recensements, et en voie d'homogénéisation entre les différentes communes au sein du territoire.
- Cependant le niveau de formation est proche des moyennes régionales et nationales.
- Ce constat « moyen » n'évite cependant pas une certaine inadaptation des qualifications offertes et des emplois – potentiellement ou réellement – offerts.

Enjeux

- La formation échappe aux orientations du Scot, si ce n'est la prévision éventuelle – peu probable dans le cas de la CC2V- d'un nouvel équipement majeur.
- En revanche, la question de la diversité des formations professionnelles, en relation avec la diversification du tissu économique est posée, tout comme l'influence potentielle des structures d'enseignement supérieur (UTC) ou d'animation du tissu économique (technopôle) sur les entreprises industrielles et technologiques des Deux Vallées.

3.4 Les activités économiques

Les activités agricoles

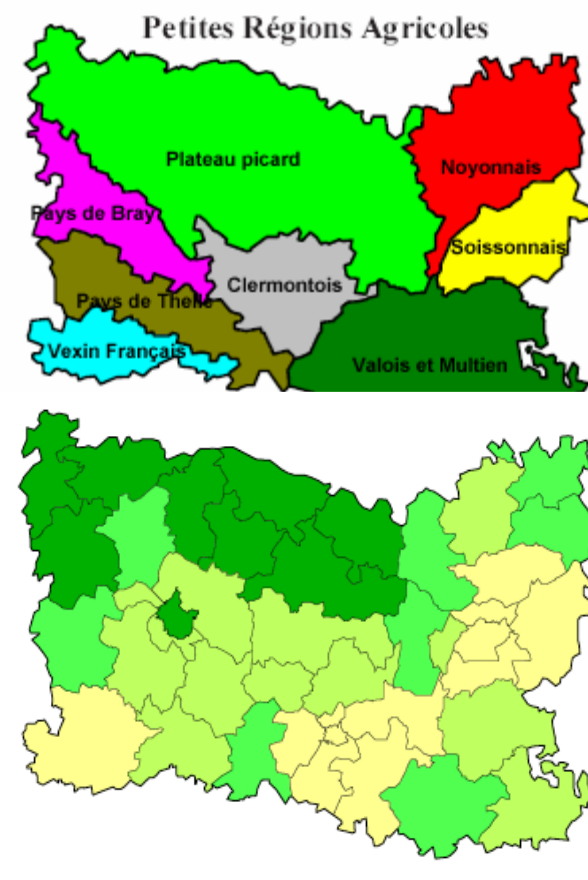
Le territoire des deux vallées appartient aux régions agricoles du Noyonnais et du Soissonnais.

Par rapport à l'ensemble du département la production est moins céréalière et plus orientées sur l'élevage.

Sur le canton de Ribécourt

Sur le canton on observe (*source : Recensement Général Agricole*):

- une diminution progressive du nombre d'exploitations professionnelles qui sont au nombre en 1979, 1988, 2000, respectivement de 79, 61, 35.
- Une augmentation des superficies agricoles utilisées moyennes qui sont en 1979, 1988, 2000, respectivement de 52, 64, 111 ha (exploitations professionnelles)
- Une petite diminution des superficies agricoles utilisées : 1979, 1988, 2000 respectivement égales à 4232, 4073, 4193 ha avec une augmentation de surface des terres labourables et une baisse régulière des superficies fourragères et toujours en herbe
- Les cheptels baissent fortement.
- La densité d'emplois (d'UTA par ha) est moins importante dans la vallée de l'Oise et notamment les Deux Vallées que dans le reste du département.



Densité du travail agricole : Unités de travail annuel / Superficie totale cantonale en km²

Une Unité de Travail Annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

L'activité dans les Deux Vallées est très inégalement répartie : A l'exception des communes du sud, soit très urbanisées comme Longueil - Annel et Thourotte, soit occupées par la forêt et les zones humides comme Le Plessis-Brion, Montmacq Saint-Léger-aux- Bois et Tracy-le-Val, les exploitations sont réparties à raison de 3 à 6 exploitations par communes.

L'activité agricole ne concerne que peu d'actifs du territoire : 75 UTA.

Recensement agricole 2000	Bailly	Cambronne les Ribécourt	Chevincourt	Chiry-Ourscamp	Longueil-Annel	Machemont	Marest-sur-Matz	Mélicocq	Montmacq	Pimprez	Le Plessis Brion	Ribécourt- Dreslincourt	Saint Léger-aux- Bois	Thourotte	Tracy-le-Val	Vandélicourt	CC2V
	Nombre d'exploitations	6		3	3		3	3	7	0	5	0	8			0	4
dont nombre d'exploitations professionnelles	4					3		3	0	4	0	6	0	0	0	4	24
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	7	4	3	3		5	3	7	0	5	0	9			0	7	53
Nombre d'actifs familiaux sur les exploitations	7	5	6	3		9	4	9	0	7	0	10			0	9	69
Nombre total d'actifs sur les exploitations- UTA (équivalent temps plein)	13	4	3	1		8	5	7	0	10	0	15			0	9	75
Superficie agricole utilisée des exploitations (ha)	378	216	129	86		400	260	551	0	428	0	812			0	353	3613
Terres labourables (ha)	211	178		35		347	235	528	0	383	0	626	0		0	351	2894
Superficie toujours en herbe (ha)	167	38	27	50		53	25	22	0	45	0	185		0	0	3	615
Nombre total de vaches	185			0	0	141		0	0	76	0	129	0	0	0	0	531
Rappel : Nombre d'exploitations en 1988	9	5	8	8		5	5	4	0	6	0	14	3		0	5	72

La Forêt

Sur le Soissonnais dont le périmètre reprend le quart nord-est de l'Oise et approximativement l'arrondissement de Compiègne et selon l'inventaire forestier national, l'occupation du sol est la suivante :

COUVERTURE ET UTILISATION DU SOL	TERRAINS DOMANIAUX (ha)	TERRAINS COMMUNAUX (ha)	TERRAINS PRIVES (ha)
FORET DE PRODUCTION	28840	1110	57100
AUTRE FORET	0	0	2760
LANDE	30	0	4540
PEUPLERAIE	480	370	12780
AGRICOLE	100	30	179910
IMPRODUCTIF	960	140	33630
EAU	60	10	3290
Total:	30470	1660	294010

Les chiffres ne sont pas accessibles à la commune et donc sur le périmètre des deux Vallées.

Un mesurage sommaire sur la base de photos aériennes, conduit à une surface de forêt sur les Deux Vallées de **49 % du territoire soit 5600 ha. environ**

Les principales sont :

Rive gauche de l'Oise

- La forêt domaniale de Laigue
- La forêt domaniale d'Ourscamp – Carlepont
- Rive droite de l'Oise
- Le mont Ganelon
- Le mont de Caumont
- Les montagnes de Pagot, d'Haulette
- Les bois de Mélicocq et Saint-Amant
- Le bois de la Taillette, des Carrés, de la Belle Assise

Les activités industrielles et de services

Au niveau régional, une prépondérance du secteur industriel

La Picardie est une grande région d'industrie agroalimentaire (dans l'Aisne et la Somme principalement) mais surtout une grande région industrielle puisqu'elle se situe au 2eme rang dans les secteurs de l'industrie du verre et du machinisme agricole, au 2eme rang pour la parachimie, au 3eme rang pour le caoutchouc et au 4eme rang pour les matières plastiques.

Cependant la Picardie est touchée par une désindustrialisation relative qui s'accélère puisqu'elle a perdu 22% de ses emplois industriels entre 1989 et 2004.

La désindustrialisation au niveau régional est à relativiser au regard du processus de création d'activités de services aux entreprises. Ces activités (hors télécommunications) ont doublé leurs effectifs salariés entre 1989 et 2003. Cette évolution souligne le rôle moteur de l'industrie dans l'économie régionale.

La Picardie se situe parmi les régions où le poids des groupes est le plus important, en seconde position, juste derrière l'Alsace. En 1999 les groupes employaient 49% des salariés du secteur marchand non agricole alors que 17% des emplois dépendent de groupes étrangers. La Picardie est donc fortement dépendante de centres de décisions qui se situent à l'extérieur de la Région. Ce phénomène de dépendance peut être considéré comme un facteur de fragilité. Il peut être aussi considéré comme une inscription dans des réseaux internationaux, à valoriser. (1)

Principaux secteurs industriels de Picardie : *Nombre de salariés et % de l'emploi industriel*

Chimie caoutchouc, plastique	23 908 sal	
Métallurgie et transformation des métaux	23 607 sal	17%
Industries agricoles et alimentaires	20 444 sal	14 %
Industries des équipements Mécaniques	17 191 sal	12%

Le territoire de Sources et Vallées est caractéristique de cette vocation avec un % d'emplois industriels égal à 45 %, supérieur à la moyenne régionale (22.3%). Y sont fortement représentées les industries chimiques et du verre.

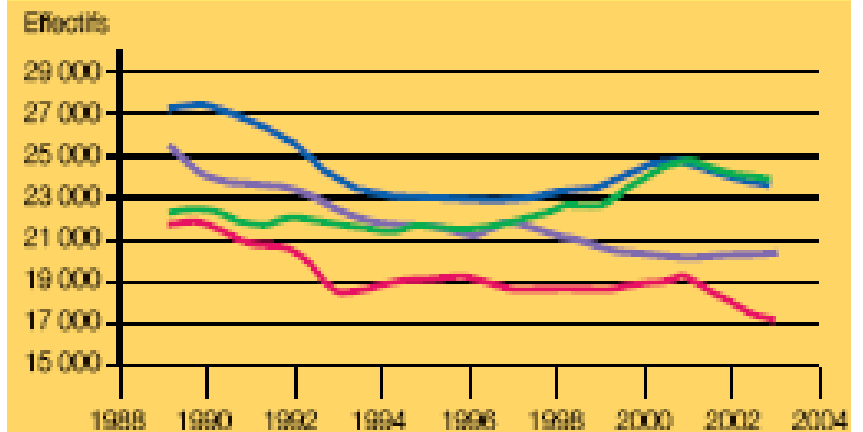
La décroissance de l'emploi industriel y est présente mais son principal secteur d'activité (chimie-caoutchouc, plastique) progresse en effectifs au niveau régional contrairement aux autres secteurs industriels.

Le poids des groupes y est particulièrement important singulièrement dans les Deux Vallées (Cf. ci-dessous)

Seul le secteur de la chimie, du caoutchouc et des plastiques a progressé entre 1989 et 2003.

Evolution du nombre de salariés des principaux secteurs de l'industrie picarde

- Métallurgie et transformation des métaux
- Industries agricoles et alimentaires
- Chimie, caoutchouc, plastiques
- Industries des équipements mécaniques



Source : Insee, estimation d'emploi

Les grandes entreprises des Deux Vallées et des communautés de communes voisines

Entreprises du Pays Noyonnais de plus de 100 salariés

(Source : site du Pays Noyonnais)

Nobel Plastiques
MPR
Fédéral Mogul
Jacob Delafon
SVE
Roneo
Brésillon
Balsen

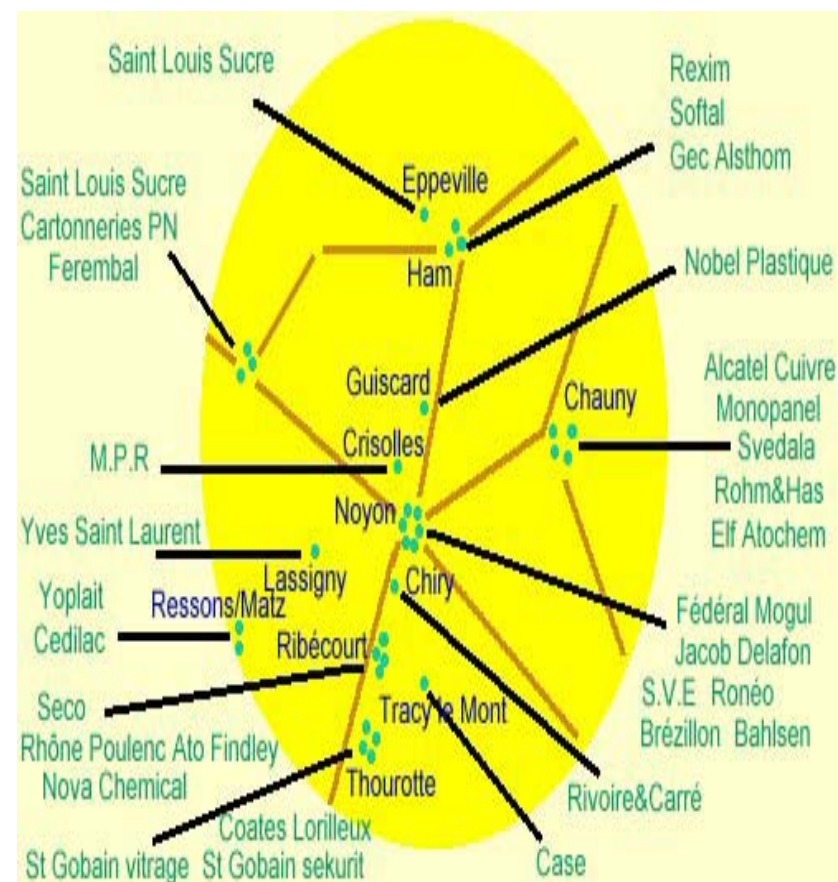
Entreprises du Pays des sources de plus de 100 salariés (source : site Pays du Noyonnais)

Yves Saint Laurent
Yoplait
Cedilac

Entreprise des Deux Vallées de plus de 100 salariés

(Source : CCI Oise)

CICR
Pastacorp
Bostik Findley
Rhodia
Seco Fertilisants
Nova Chemical
Saint Gobain Sécurit
Saint Gobain Glass France
Coates Lorilleux



Les activités économiques

Entreprises du Compiégnois (CAC) de plus de 100 salariés (sources : site de la CAC)

Continental
 Apetito (restauration)
 Inergy
 SEEE
 Bourgeois
 BZ BTP
 AXIAL
 Lever Fabergé
 Herta
 Aventis
 Affimet
 Barriquand
 CEFF
 ACC La Joncher
 Allard
 Colgate Palmolive
 DSM
 Sicae
 Spie Batignolles
 Lajous
 Sin & Stes
 Supae



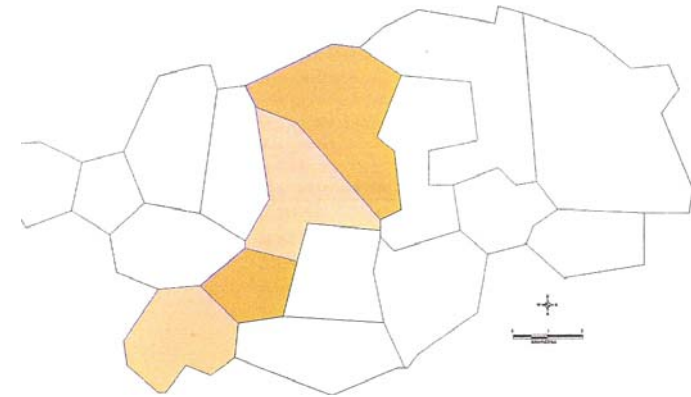
Les activités économiques

Les entreprises du territoire des Deux Vallées

Les entreprises de plus de 10 salariés sont concentrées sur l'axe de la vallée c'est à dire les communes de Longueil - Annel, Thourotte, Cambronne les Ribécourt, Ribécourt-Dreslincourt.

Les entreprises de 10 salariés et plus

Nombre d'entreprises de plus de 10 salariés par commune

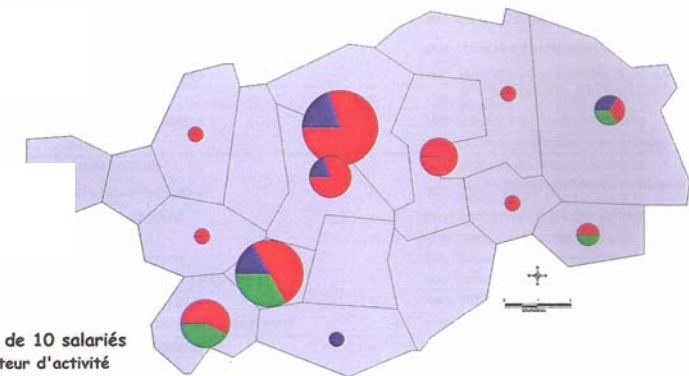


Les emplois industriels sont concentrés sur ce même axe élargi à la commune de Pimprez.

Les emplois de services sont localisés sur Ribécourt avec en particulier 144 emplois à Saint Gobain Glass France, et Longueil - Annel.

Les emplois commerciaux sont localisés sur les deux bourgs centre du territoire : Thourotte et Ribécourt-Dreslincourt.

Entreprises de plus de 10 salariés
Répartition par secteur d'activité



Cartographie CCI de l'Oise
Etudes Economiques/Aménagement, 2003



La répartition des entreprises et des salariés du secteur marchand par grandes classes d'activités

Les grandes classes d'activités économiques (source ASSEDIC)	Au 01 janvier 2002		Au 01 janvier 2003		Ecarts 2003-2002
	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre de salariés
Agriculture, Chasse, Sylviculture	0	0	0	0	0
Pêche, Aquaculture	0	0	0	0	0
Industries extractives	0	0	0	0	0
Industries manufacturières	53	2839	56	2785	-54
Production et distribution d'eau, de gaz et d'électricité	0	0	0	0	0
Constructions	69	597	68	577	-20
SECTEUR SECONDAIRE	122	3436	124	3362	-74
Commerces, réparation auto et articles domestiques	56	487	63	488	1
Hôtels restauration	18	47	20	51	4
Transports et Télécommunications	17	109	17	105	-4
Activités financières	10	88	12	100	12
Immobilier, location, services aux entreprises	23	100	17	216	116
Education	2	4	2	4	0
Santé et action sociale	26	279	28	278	-1
Services collectifs sociaux et personnels	41	99	41	103	4
Activités des ménages	0	0	0	0	0
Activités extra-territoriales	0	0	0	0	0
SECTEUR TERTIAIRE	193	1213	200	1345	132
TOTAL	315	4649	324	4707	58

Les évolutions entre les recensements 1990 et 1999 montraient une perte d'emplois industriels non compensée par la création d'emplois tertiaires. Les évolutions récentes d'effectifs constatées dans les statistiques récentes de l'UNEDIC (2002-2003) confirment la tendance à la diminution des effectifs industriels, mais celle-ci est plus que compensée par les créations d'emplois dans les services. Ce mouvement peut être partiellement la conséquence de la tendance des entreprises industrielles à externaliser des services qu'elles assuraient antérieurement avec leurs propres moyens, ce qui diminue l'emploi industriel et augmente d'autant les services aux entreprises.

La présence des multinationales est particulièrement accentuée sur le territoire puisqu'elle représente 80 % de l'emploi industriel et 56 % de l'emploi total

Les multinationales dans les deux vallées				
	Commune	Effectifs	Groupe	Nationalité
Bostik	Ribecourt-Dreslincourt	300	Total	France
Coates Lorilleux	Thourotte	602	Sun Chemical	France
Nova Chemical Europe	Ribecourt-Dreslincourt	120	Huntsman Vhémical Compagny France	Etats-Unis
Pasta Corp	Chiry-Ourscamp	165	Pasta Corp	France
Rhodia	Ribecourt-Dreslincourt	190	Rhône-Poulenc Chimie	France
Saint Gobain Glass	Thourotte	360	Saint Gobain	France
Seco Fertilisants	Ribecourt-Dreslincourt	113	Prayon et Rupel / Kremira	Finlande
Sekurit Saint Gobain	Thourotte	800	Saint Gobain	France
Total		2650		

La recherche développement est présente sur les deux Vallées avec 183 salariés, soit 3.9% des effectifs salariés

Effectifs en recherche - développement dans les Deux Vallées

Bostik Findley	Ribecourt-Dreslincourt	60
Coates Lorilleux	Thourotte	28
Saint Gobain Glass	Thourotte	90
Sekurit Saint Gobain	Thourotte	3
Tecni-Métal Entreprises	Mélococq	2
Total		183

Les activités industrielles les plus représentées dans les Deux Vallées (source : CCI)

Chimie	1352 emplois
Verre	1133 emplois
Mécanique Chaudronnerie :	376 emplois
BTP :	374 emplois
Agroalimentaire	194 emplois

Les activités de services

Les services occupent 43% de l'emploi des Deux Vallées en 1999 mais leur évolution est très positive par rapport à l'emploi total : de 1990 à 1999, l'industrie a perdu 12.30% de ses effectifs tandis que les services progressaient de 14.50%.

Cette progression s'est poursuivie après 1999 : de 2002 à 2003, par exemple, le nombre d'emplois de services marchands a augmenté de 132 unités lorsque les effectifs industriels en perdaient 74.

Cependant ces statistiques recèlent un biais : une partie de la diminution de l'emploi industriel provient d'une politique d'externalisation des entreprises : quand un groupe industriel confie son gardiennage à une société spécialisée, les personnels antérieurement comptabilisés par l'INSEE comme personnels d'industrie apparaissent désormais comme personnels de service alors que, si leur statut a évolué, leur activité s'est maintenue.

Les activités touristiques

Le développement de l'activité touristique a été une des deux priorités du projet de territoire de la Vallée de l'Oise dont la convention d'objectifs, qui a été signée le 13 mars 1996 associe la Communauté de Communes des Deux Vallées et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Oise (devenue Communauté de Commune du Pays Noyonnais). Dans ce cadre le pôle d'attractivité principal est la Ville de Noyon avec son cœur historique, sa cathédrale et le musée Calvin.

Au sud du territoire, Compiègne est un pôle d'attractivité très puissant avec son palais, ses musées (Musée du Second Empire, musée national de la voiture et du Tourisme, musée de la Figurine), son Hôtel de Ville, sa forêt et la Clairière de l'Armistice.

Face à ses pôles importants, le territoire des Deux vallées ne dispose pas d'attracteur important mais bénéficie d'un patrimoine religieux (Abbaye cistercienne de Chiry - Ourscamp, plusieurs églises des XI^{ème} au XVIII^{ème} siècle) , renaissance avec le château du Plessis-Brion, lié à la guerre, fluvial (Longueil - Annel) et naturel.

Le pôle touristique principal est la cité des bateliers à Longueil Annel comprenant un musée, une péniche aménagée et d'un parcours pédagogique le long du canal. Ce site accueille 6500 visiteurs par an.

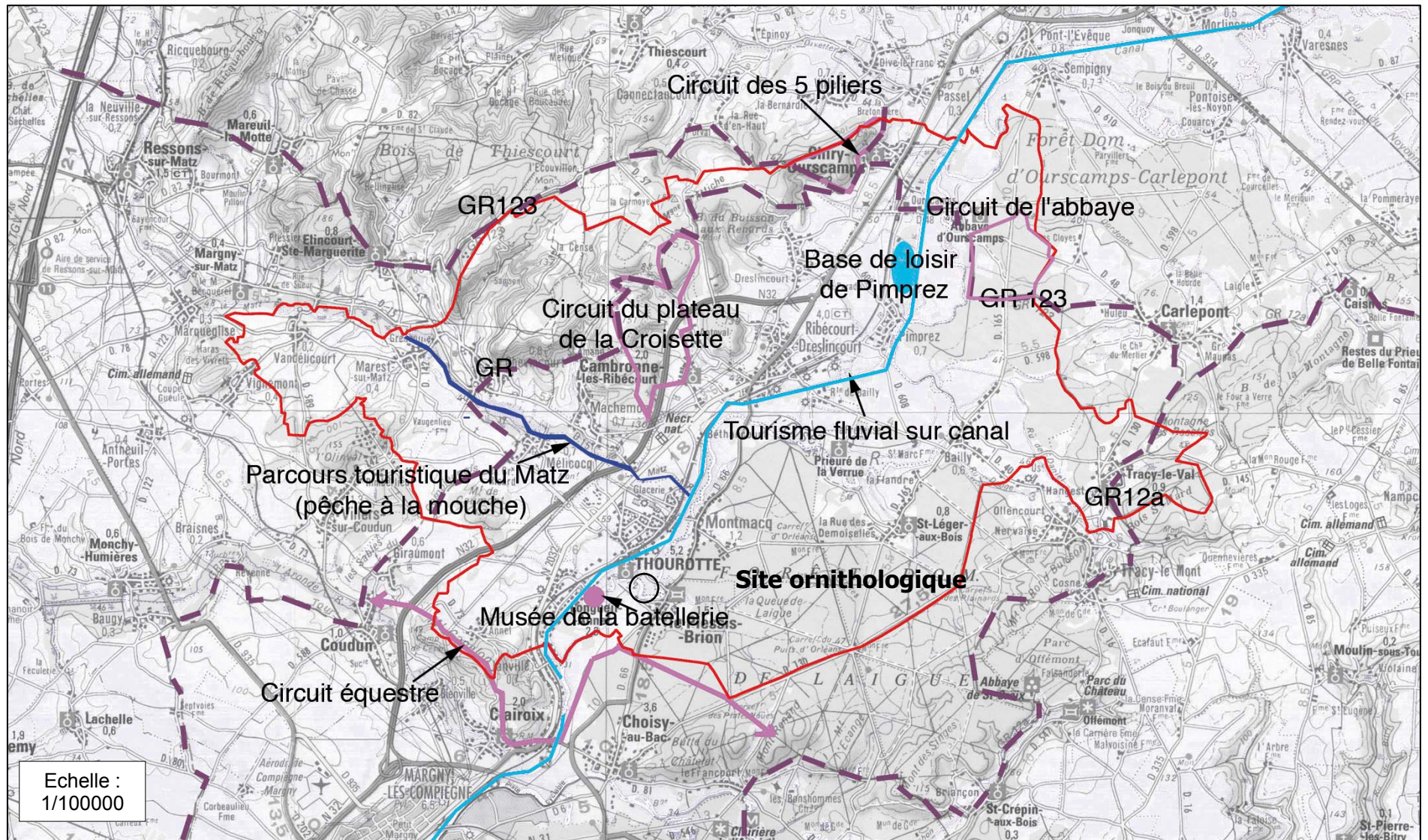
L'animation touristique comprend notamment :

- Le pardon de la Batellerie début juillet
- La fête du cidre à Marest – sur - Matz mi-octobre.

L'hébergement disponible dans les Deux Vallées est très limité :

- un hôtel de 8 chambres à Ribécourt-Dreslincourt
- un camping de 103 emplacements à Chiry - Ourscamp
- deux propriétaires offrant des chambres d'hôtes
- Gîtes ruraux à Chevincourt et Chiry





Les activités commerciales

CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	INTERMARCHE	Supermarché	2 000 m ²
CHIRY-OURSCAMPS	HALLE-AUX-CHAUSSURES	Chaussures	435 m ²
LONGUEIL-ANNEL	CHAMPION	Supermarché	2 160 m ²
LONGUEIL-ANNEL	GAMM-VERT	Fleurs,-jardinerie	1 881 m ²
RIBECOURT-DRESLINCOURT	ATAC	Supermarché	1 800 m ²
RIBECOURT-DRESLINCOURT	MAXIBRICO	Bricolage avec jardinerie	2 500 m ²
RIBECOURT-DRESLINCOURT	SHOPI	Supermarché	400 m ²
THOUROTTE	LE-MUTANT	Supermarché	660 m ²
THOUROTTE	LIDL	Supermarché	500 m ²
THOUROTTE	MOBICLUB	Meubles	2 060 m ²
THOUROTTE	SHOPI	Superette	380 m ²

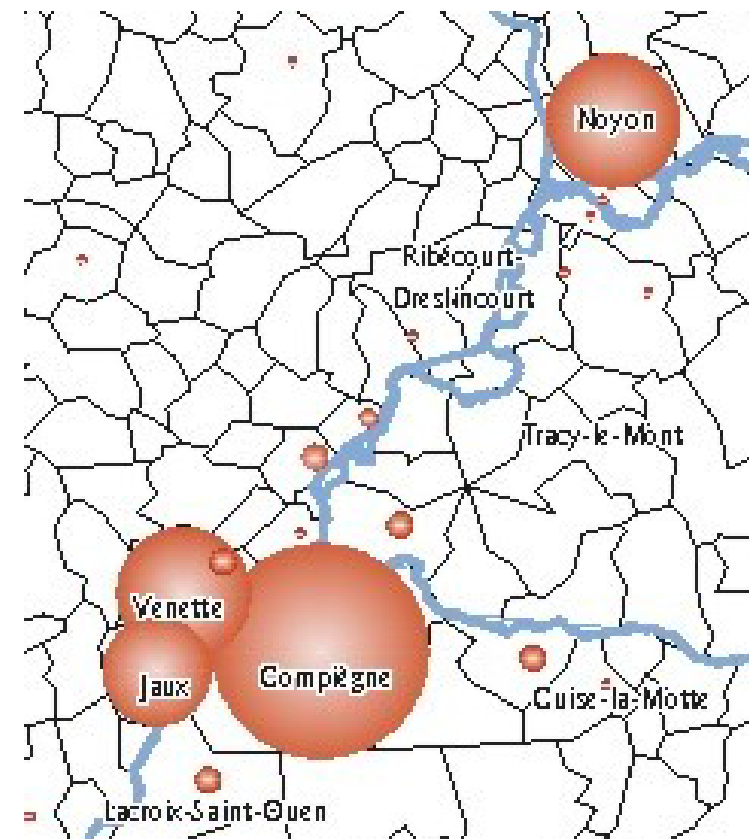
L'activité commerciale occupe sur les Deux Vallées 488 personnes en 2003. Les commerces répertoriés par l'Observatoire Départemental du commerce (ODEC), qui enregistre les surfaces soumises à autorisation (> à 300m² de surface de vente), soit un total de 14 767 m² de surface de vente de moyennes surfaces.

Les Deux Vallées sont proches de deux pôles majeurs de commerces

- Compiègne avec son centre ville et les zones commerciales de Jaux – Venette – Margny les Compiègne organisée autour d'un hypermarché Carrefour et totalisant 118 000 m² de moyennes et grandes surfaces
- Noyon avec son centre ville et un total de 46 000 m² de moyennes et grandes surfaces autour d'un hypermarché Auchan.

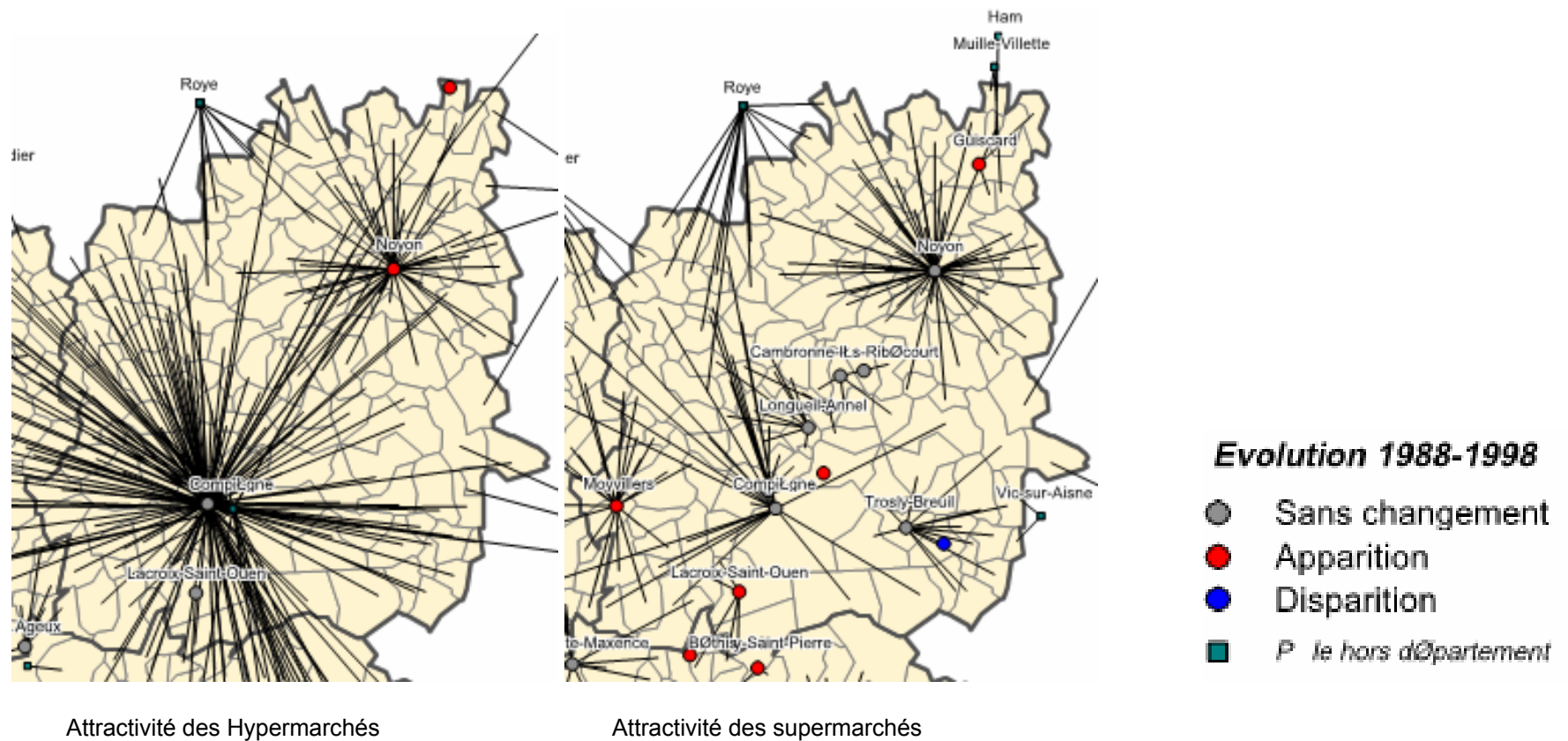
Les autres Intercommunalités voisines sont beaucoup moins équipées.

- Le pays des sources : Lassigny 400 m² (supermarché) et Ressons sur Matz 460 m² (quincaillerie)
- Attichy : 12 000 m² (bricolage)
- Dans la plaine d'Estrées : Estrées Saint Denis: 2400 m² (bricolage et alimentaire) et Longueil Sainte Marie 740 m² (jardinerie)



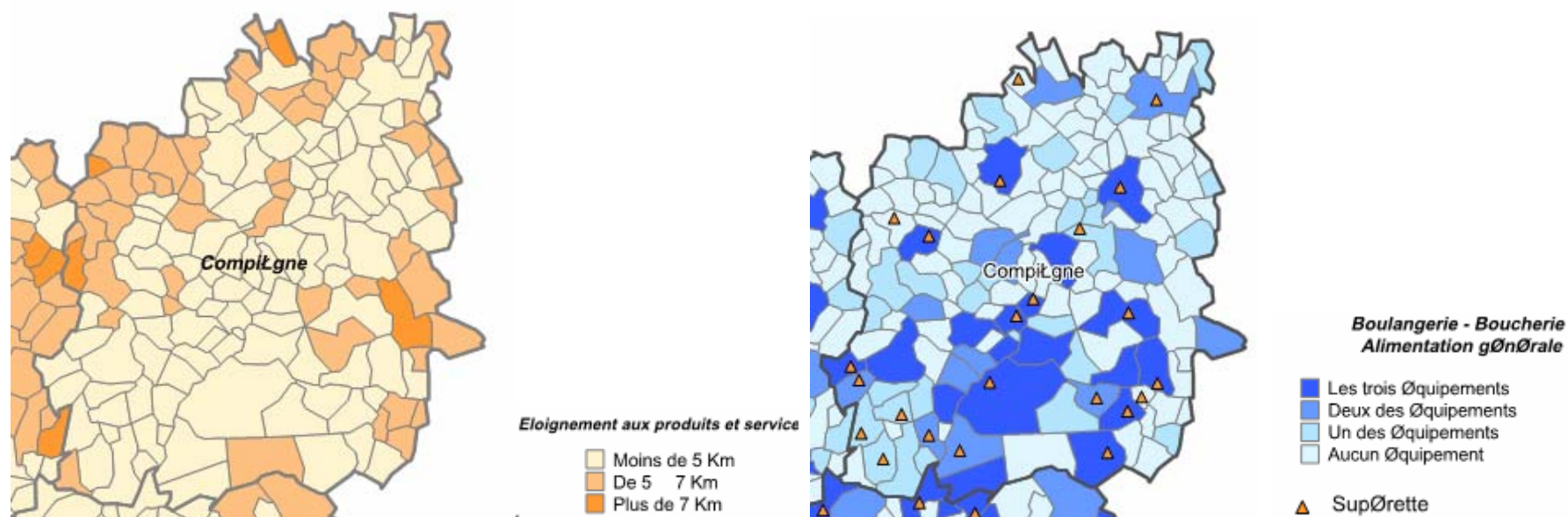
Les deux cartes ci-dessous issues de l'inventaire communal de l'INSEE illustrent les zones d'attractions des pôles commerciaux de Compiègne et de Noyon.

Poids respectif des pôles commerciaux : source Oise-la Vallée



L'accès aux commerces par les populations de chaque commune peut se mesurer par deux indicateurs utilisés par l'INSEE dans son inventaire communal :

- un indicateur d'éloignement aux services et produits : les communes des Deux Vallées les plus éloignées des commerces le sont à moins de 5Km.
- Le recensement des communes qui disposent d'un commerce alimentaire et/ou d'une supérette.



Comme ces cartes le montrent, l'évasion commerciale vers Compiègne et, dans une moindre mesure, vers Noyon, est une réalité, notamment pour ce qui concerne l'équipement de personne (Grands magasins spécialisés, Grandes et moyennes surfaces commerciales). Dans ce cadre, il conviendra d'étudier les projets éventuels d'implantation en tenant compte de ce facteur.

Les revenus des ménages

En Picardie le revenu médian est très proche de celui de la France de province.

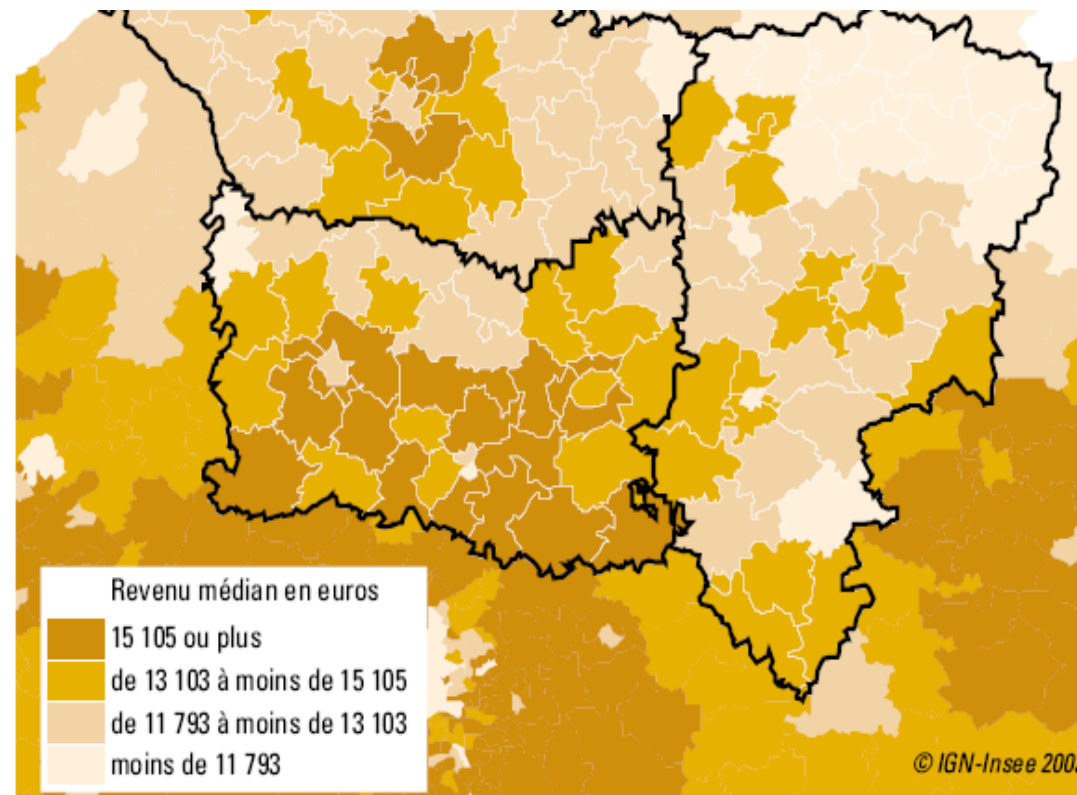
Les contrastes sont néanmoins importants entre le Nord et le Sud de la Région.

La proximité de l'Île de France explique que le revenu de l'Oise dépasse de 8.6 % celui de la France de province.

Ces contrastes reflètent bien l'inscription géographique de la Picardie, à la charnière des espaces de la Région de l'Île-de-France et du Nord Pas de Calais.

(Cf. INSEE Picardie relais N° 122)

Les Deux Vallées se situent à un niveau intermédiaire entre le sud de l'Oise et le Compiègnais, d'une part, et le pays Noyonnais, l'Aisne et l'Est de la Somme d'autre part.



La part des revenus d'activités parmi les revenus déclarés est, en Picardie, très au-dessus de la moyenne nationale. : 75 % contre 73.4%.

Cela provient du fait que :

- les picards sont plus jeunes que la moyenne, ce qui réduit la part des retraités.
- Les picards sont plus qu'ailleurs propriétaires de leur logement ce qui limite les revenus tirés de propriétés immobilières et l'épargne affectée à des placements financiers.

Plusieurs facteurs devraient peser sur les revenus :

- La structure professionnelle est moins qualifiée qu'en moyenne
- Le niveau du chômage. En 2003 il est de 12.2% dans l'Aisne et de 10.7% dans la Somme contre 9.5% en France métropolitaine

Pourtant les actifs de l'Oise gagnent plus qu'en moyenne. Cela résulte de retombées favorables, de la proximité des pôles d'emplois franciliens : 22% des actifs ayant un emploi travaillent en Ile-de-France où les salaires dépassent le niveau provincial.

(Cf. INSEE Picardie relais N° 122)

Une part des revenus d'activité très importante en Picardie						
Revenu fiscal déclaré par les ménages en 2000						
Unité : euro						
Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés des ménages en 2000						
Zones d'emploi	Revenu fiscal par unité de consommation				Structure du revenu fiscal (%)	
	Médiane	1 ^{er} décile	Rapport inter-déciles	9 ^e décile	Part des revenus d'activité ¹	Part des retraites, pensions et rentes
Château-Thierry	13 551	5 654	4,7	26 711	74,6	21,6
Chauny-Tergnier-La Fère	11 975	4 489	5,1	22 958	70,2	27,2
Laonnois	12 730	4 962	5,0	24 932	74,0	22,9
Saint-Quentin	12 190	4 085	5,9	24 239	71,9	25,0
Soissons	12 706	4 981	5,0	24 889	73,7	22,9
Thiérache	10 784	3 856	5,5	21 204	69,7	26,6
Aisne	12 324	4 599	5,3	24 318	72,6	24,1
Beauvais	14 131	5 378	4,9	26 470	78,1	18,9
Compiègne	14 183	5 735	4,8	27 448	77,2	19,5
Santerre-Oise	12 524	5 266	4,4	23 078	76,0	20,7
Sud-Oise	15 235	5 802	5,1	29 447	80,2	16,9
Oise	14 583	5 652	5,0	28 027	78,9	18,1
Abbeville-Ponthieu	11 896	4 230	5,8	24 493	69,4	26,2
Amiens	13 043	4 531	5,7	26 033	75,2	21,5
Santerre-Somme	12 148	4 992	4,7	23 612	71,7	24,0
Vimeu	12 515	5 410	4,2	22 965	70,3	25,4
Somme	12 692	4 670	5,4	25 173	73,4	22,8
Picardie	13 331	5 009	5,2	26 236	75,6	21,1
Province	13 426	5 122	5,2	26 498	71,7	24,4
France métropolitaine	13 949	5 152	5,6	28 657	73,4	22,7

¹ Revenus salariaux et revenus des professions non salariées.

Le nombre d'unité de consommation (UC) est égal à

- le premier adulte du ménage compté pour 1 UC
- les autres personnes de 14 ans et plus comptées chacune pour 0.5 UC

Le revenu moyen par foyer fiscal du territoire des Deux Vallées est de 15 731 € en 2004, ce qui est inférieur à celui de l'Oise (16 922 €) mais supérieur à celui de la Picardie (15 400 €), l'Oise étant le département le plus « riche » des départements picards

Le pourcentage de foyers fiscaux imposables est supérieur à ceux des trois départements de Picardie.

Libellé de la commune	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux moyen	% de foyers fiscaux imposables	Revenu fiscal de référence moyen des foyers fiscaux imposables	Part des raitements et salaires dans le revenu	part des retraites et pensions dans le revenu
BAILLY	16 539	58,7%	21 767	79%	21%
CAMBRONNE LES RIBECOURT	15 525	57,9%	21 400	78%	22%
CHEVINCOURT	17 308	63,8%	22 802	80%	20%
CHIRY-OURSCAMP	14 636	50,3%	22 488	82%	18%
LE PLESSIS BRION	19 819	66,4%	25 660	74%	26%
LONGUEIL ANNEL	13 383	46,8%	20 828	73%	27%
MACHEMONT	17 678	62,4%	23 325	78%	22%
MAREST SUR MATZ	19 223	65,4%	24 974	85%	15%
MELICOQ	18 695	67,7%	23 465	83%	17%
MONTMACQ	18 448	64,7%	23 845	75%	25%
PIMPREZ	16 609	60,0%	22 164	82%	18%
RIBECOURT-DRESLINCOURT	14 384	52,1%	20 635	77%	23%
SAINT LEGER AUX BOIS	17 873	61,8%	23 655	79%	21%
THOUROTTE	14 449	52,1%	21 280	76%	24%
TRACY LE VAL	18 159	64,8%	22 813	81%	19%
VANDELICOURT	14 721	56,0%	19 777	76%	24%
CC2V	15 731	56,1%	22 137	77%	23%
Aisne	14 070	45,3%	22 751	72%	28%
Somme	14 602	46,8%	23 552	73%	27%
Oise	16 922	55,8%	24 637	79%	21%
Picardie	15 400	50,1%	23 839	76%	24%

. Au niveau communal, trois groupes se distinguent :

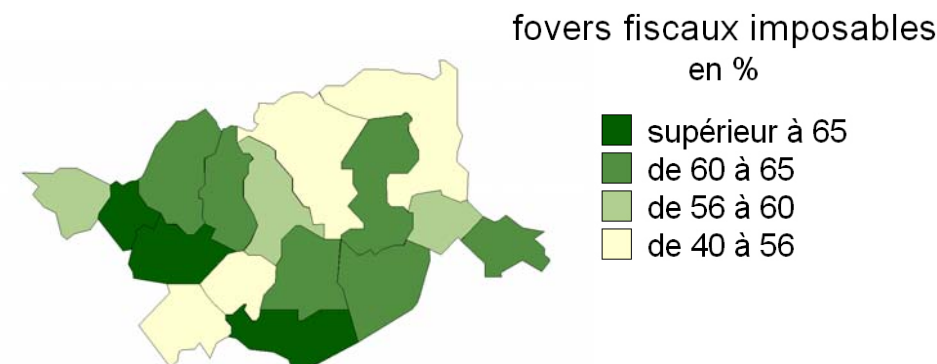
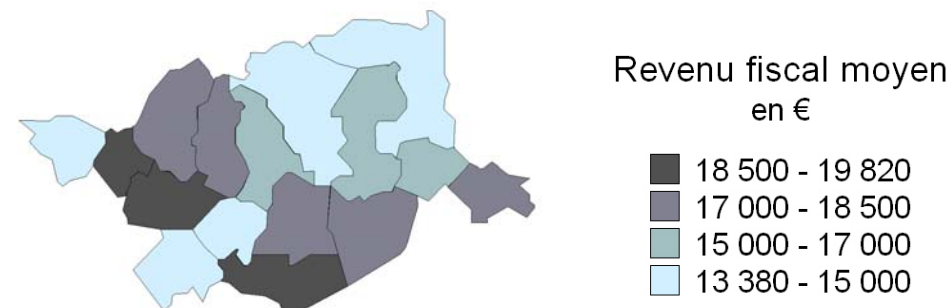
- des communes où les ménages ont des revenus imposables faibles, inférieurs à la moyenne régionale (Thourotte, Longueil - Annel et Vandélicourt) mais proches des moyennes des autres départements de Picardie.

- des communes où le revenu imposable moyen se situe dans les moyennes régionales et départementales : Cambronne-les-Ribecourt, Pimprez et Bailly,

- des communes où les ménages ont des revenus imposables élevés par rapport aux moyennes enregistrées dans l'Oise. Ce profil, regroupant la majorité des communes des Deux Vallées (8) se répartit géographiquement en deux groupes distincts. L'un est situé au nord de l'Agglomération de la Région de Compiègne : Le Plessis-Brion, Montmacq, St-Léger aux Bois et Tracy-le-Val ; l'autre se situe au nord-ouest de la Communauté de communes avec Marest – sur – Matz, Mélicocq, Chevincourt et Machemont.

La part de foyers fiscaux imposables est supérieure dans l'Oise que dans le reste de la Région. On constate une répartition géographique des foyers fiscaux imposables identique à celle des revenus moyens entre les communes des Deux Vallées.

Ainsi les Deux Vallées présentent-elles des revenus globaux du même ordre, en moyenne, que la Région, avec une proportion de revenus faibles (non imposés) nettement inférieure, et donc, avec une proportion de revenus moyens assez importante. Le CC2V malgré la structure de ses emplois apparaît donc comme un espace largement occupé par ce qu'il est convenu d'appeler des « classes moyennes » au sein desquelles les métiers anciens trouvent souvent leur place.



Les zones d'activité économiques

Les zones industrielles du territoire des Deux Vallées et des Communautés de Communes voisines sont les suivantes :

		Surface	Surface
		Surface (ha)	disponible (ha)
Deux Vallées			
Cambronne les Ribécourt	ZI Fontenelle		3,3
Cambronne les Ribécourt	Zone Commerciale du Marquilly		
Chiry-Ourscamp	ZAC du Champs		
Longueil-Annel	Champ Sainte Croix	12,6	5,2
Pimprez	Croix-Rouge		1,8
Pimprez	Grande Pièce	10	9
Ribécourt-Dreslincourt	Zone Industrielle		
Ribécourt-Dreslincourt	ZAC de la Grérie	17,4	0,5
Thourotte	Pont du Matz	3,3	0,2
Thourotte	Petite Garenne		0
Thourotte	Le Gros Grelot	47	43
	totaux	90,3	63

Pays Noyonnais

Guiscard	ZA de Guiscard	10	5,2
Noyon	Mont Renault		
Noyon	Zone Commerciale		
Noyon	ZI Est	51	5
Passel	Parc d'act. Noyon-Passel	53	31
	totaux	114	41,2

Pays des Sources

	Cuvilly	ZI		1,2
	Reissons sur Matz	ZI du Chevreuil	18	14
<i>projet</i>	Reissons sur Matz	FM Logistic	30	7
<i>projet</i>	Villers sur Coudun	zone artisanale		1,3
		totaux	48	23,5

Canton d'Attichy

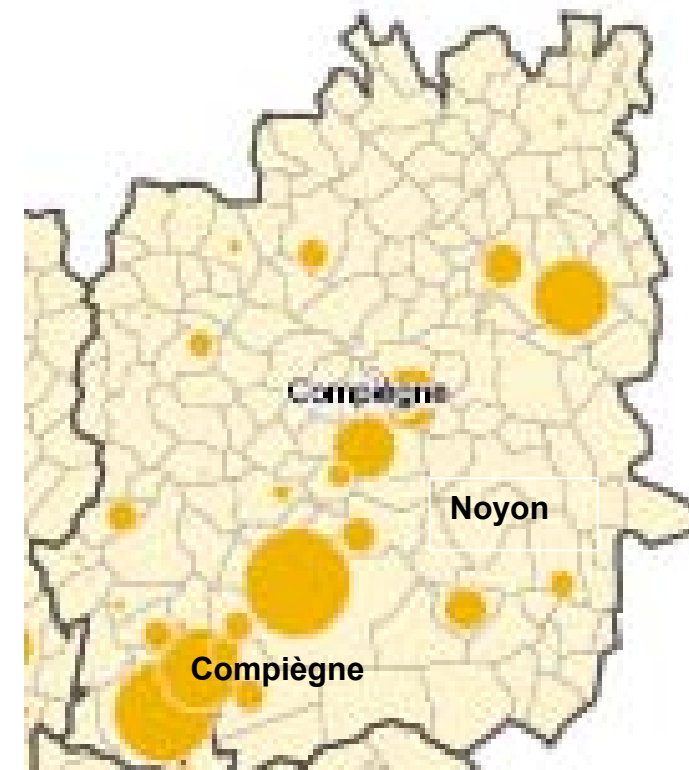
Attichy				
---------	--	--	--	--

Agglomération de la Région de Compiègne

Armencourt	ZI du meux		10
Clairoix	Valadan	4,4	3
Compiègne	Compiègne nord	150	0
La Croix de Saint Ouen	Les Longues rayes		2
La Croix de Saint Ouen	Mercières		17,5
Venette	Bois de Plaisance	120	65
	totaux	274,4	97,5

Plaine d'Estrée

Arsy		8	0,6
Chevrières	Chevrières-sud	3,5	0,6
Cuvilly	Cuvilly	6	0,6
Longueil Saint Marie	Paris-Oise	200	95
	totaux	217,5	96,8



Les zones industrielles disponibles et en projets sont importantes sur la vallée de l'Oise : ARC (région de Compiègne), CC2V, Noyonnais, mais aussi sur ceux de la Plaine d'Estrées et dans une moindre mesure du Pays des Sources, situés sur l'autoroute A1.

Principaux constats

- Les Deux Vallées apparaissent d'abord comme un secteur largement industriel où la proportion d'emplois liés aux grandes entreprises industrielles est très importante.
- Mais au sein de cette structure économique
 - Les emplois ouvriers déclinent rapidement
 - Les activités tertiaires augmentent fortement
- Il y a donc un double mouvement d'adaptation industrielle (contrairement à d'autres secteurs, la CC2V qui a connu dans le passé une décroissance d'emplois importante, connaît plutôt un « palier » dans ce domaine) et de diversification des emplois particulièrement vivace.
- Cette structure se retrouve dans le revenu moyen qui ne manifeste pas de différence globale avec la moyenne régionale, avec une structure interne plutôt équilibrée.

Enjeux – perspectives d'évolutions

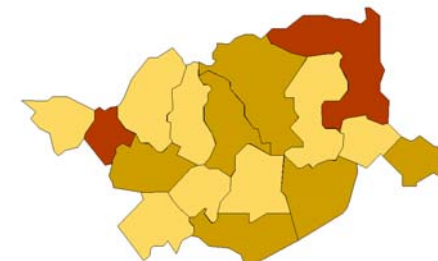
- La CC2V fait face, dans un contexte de maintien d'un pôle industriel fort, à une mutation économique rapide avec une montée en puissance des activités tertiaires : comme souvent, cette montée en puissance est d'autant plus forte que le retard du tertiaire est plus important.
- Cette mutation s'accompagne d'un accroissement non négligeable du chômage, limité cependant par la permanence de grandes entreprises toujours présentes.
- Si la performance et la compétitivité de ces entreprises apparaissent élevées, leur autonomie (degré de détention par des intérêts locaux) et leur rayonnement (degré de détention d'entreprises extérieures) sont faibles, ce qui implique un tissu de PME/TPE liées à ces entreprises relativement peu important en tout les cas peu lisible.
- L'enjeu de la réussite de la mutation en cours réside sans doute dans le développement d'un tissu de sous-traitants industriels et de service et dans le commerce et les activités d'aides à la personne.

3.5 Le logement

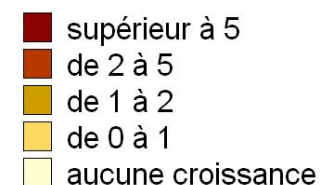
Un parc de logements et de résidences principales en croissance

Le parc de logements des Deux Vallées a connu un développement significatif entre 1990 et 1999, avec une croissance de 10,4%. Cette croissance, conforme à la moyenne départementale mais un peu plus faible que dans l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, a concerné toutes les communes, avec une mention particulière pour Chiry-Ourscamp, Marest-sur-Matz, Le Plessis-Brion, Ribécourt-Dreslincourt et Saint-Léger-aux-Bois, dont le parc de logements a progressé de plus de 14%.

La croissance du parc des résidences principales a été encore plus forte que celle du parc de logements, avec une progression de 12,2%. Cette différence est due à la diminution du nombre et de la part relative des résidences secondaires et des logements vacants entre 1990 et 1999. Ainsi, le taux de résidences principales dans la Communauté de Communes est passé de 91% à près de 93%, signe d'une activité du marché immobilier concourant à la fois à sa mise en tension et à un renouvellement du parc.



Taux de croissance annuel de 1990 à 1999
en % - INSEE - RGP



La construction neuve a servi essentiellement à permettre le desserrement des ménages et la croissance démographique

Un millier de résidences principales ont été construites entre 1990 et 1999 dans la Communauté de Communes, qui représentent 11% de ce parc. 90% de ces logements ont servi à accroître le parc des résidences principales, et donc le parc d'accueil de la population, et 10% ont permis de remplacer des logements devenus obsolètes. Ces chiffres, comme ceux qui précèdent, sont révélateurs sinon d'une certaine pression, au moins d'une utilisation relativement optimale du parc de logements.

On remarque que le parc des résidences principales a augmenté de 12,2%, quand la population augmentait de 3,2%. Cette différence s'explique par le phénomène du desserrement, en vertu duquel le nombre moyen de personnes occupant un logement tend à diminuer. Ainsi, dans les Deux Vallées, on est passé de 2,99 à 2,75 personnes par ménage entre 1990 et 1999. Cette évolution, due au vieillissement tendanciel de la population et aux changements des modes de vie, a généré à elle seule un besoin en logements de l'ordre de 670 unités entre 1990 et 1999, soit les deux tiers de la construction neuve observée sur la période.

Ce phénomène, qui est voué à se poursuivre du fait de la tendance au vieillissement de la population, est fort de conséquences sur les besoins en construction dans les années futures. A titre d'exemple et avant que la SCOT entre dans une phase d'établissement de scénarios, il convient de savoir que le seul maintien de la population au même niveau impose de construire. Ainsi, si le desserrement observé entre 1990 et 1999 devait s'être poursuivi en tendance, on compterait 2,53 personnes par ménage en 2008 ; pour maintenir en 2008 le même nombre d'habitants qu'en 1999, il aurait fallu construire plus de 700 logements au seul titre du desserrement, et sans même prendre en compte les besoins en renouvellement du parc de logements.

Un parc de logements récent, où domine la maison individuelle et l'accession à la propriété

Le parc de logements des Deux Vallées est marqué par une ancienneté limitée, puisque 28 % du parc des résidences principales est antérieur à 1948, contre 34% dans le département de l'Oise. Ce chiffre rapproche les Deux Vallées de l'Agglomération de la région de Compiègne (26%) et la distingue des autres intercommunalités, dont le parc ancien est beaucoup plus important et tourne autour de la moitié du parc total.

Près de 80% des logements sont des maisons individuelles, à la différence de l'agglomération de Compiègne (42%) mais à l'instar des autres intercommunalités. A la maison individuelle est associée un nombre de pièces par logement élevé (4 en moyenne). En matière de répartition entre maisons individuelles et logements dans un immeuble collectif, une observation peut être formulée : les communes comptant moins de 80% de logements individuels sont au nombre de 4 : il s'agit de Thourotte (62%), Ribécourt-Dreslincourt (71%), Cambronne-les-Ribécourt (73%) et Longueil - Annel (77%). Ce sont également les communes qui comptent des logements sociaux, et dans des proportions plus fortes que les autres communes. Il existe ainsi, sur le territoire communautaire, une correspondance forte entre logement en immeuble collectif et logement social.

68% des logements sont occupés par leur propriétaire. C'est un taux plus élevé que dans l'ensemble du Département (60%) et que dans l'Agglomération de Compiègne (44%), mais plus faible que dans les autres Communautés de Communes où il est au-delà de 70%, même dans le Noyonnais. Cette spécificité s'explique par l'importance relative du parc HLM.

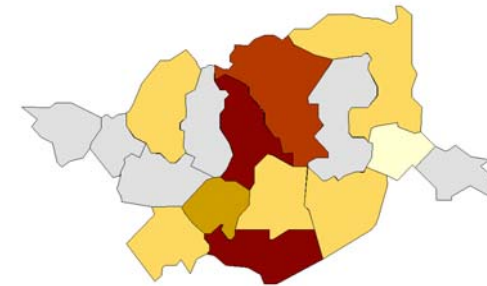
Le parc HLM domine le parc locatif

L'occupation HLM des résidences principales est fortement différenciée selon les Communautés de communes avec :

- une occupation forte sur les communautés d'agglomération de Compiègne (27%) et de Noyon (20%) et sur la Communauté de communes des Deux Vallées (17%) même si les taux sont plus faibles que sur les agglomérations voisines. Cette importance du parc HLM permet d'offrir à la population un parc diversifié sur le territoire.
- Une occupation faible sur les trois autres Communautés de Communes (inférieur à 10%) notamment sur la Communauté de Communes du Pays des Sources où l'occupation HLM ne représente que 3% du parc des résidences principales.

Sur la Communauté de Communes des Deux Vallées de fortes disparités existent entre les communes. Si le parc est diversifié sur l'ensemble du territoire il se caractérise cependant par une concentration des logements HLM sur Thourotte (36%), Ribécourt (27%) et Cambronne (25%). Six communes rurales n'ont aucune occupation de ce type et quatre ont moins de 9% d'occupation HLM sur leur territoire.

L'évolution annuelle du parc HLM entre 1990 et 1999 a été élevée sur les Communautés de Communes où les taux d'occupation étaient faibles. Ainsi la dynamique des taux montre l'important effort de construction de logements sociaux fait sur les territoires les plus ruraux : la Communauté de Communes du Pays des Sources, la Communauté de Communes du Canton d'Attichy et sur la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.



Taux de croissance annuel de 1990 à 1999
en % - INSEE - RGP



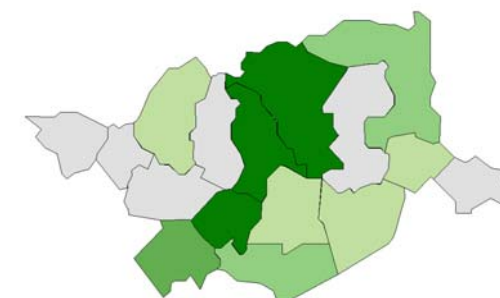
Sur les communautés de communes de Compiègne et de Noyon où la part de logements sociaux est élevée, la progression du parc a été faible inférieure à la moyenne départementale (1,9%).

Sur la Communauté de communes des Deux Vallées, l'évolution a été relativement dynamique identique à celle enregistrée dans la région (2,2%). Cette croissance est cependant plus faible que dans les Communautés de communes rurales limitrophes.

Cette croissance annuelle est, à l'image du parc HLM, très diversifié entre les communes avec :

- le groupe des six communes ne disposant d'aucun logement HLM ;
- une croissance faible voire nulle dans le groupe des communes ayant une occupation de logement HLM inférieur à 9%, exceptée sur Le Plessis-Brion dont le profil diffère.
- une croissance mesurée sur Thourotte qui dispose d'un parc de logements sociaux important,
- une croissance importante sur les autres communes ayant déjà un parc de logements HLM constitué et sur le Plessis-Brion qui dispose d'un taux de croissance très élevé, son parc passant de 6 logements HLM en 1990 à 51 en 1999.

Le parc HLM domine très nettement le parc de logements locatifs de la Communauté de communes, puisqu'il représente 18% du parc contre 9% pour le parc locatif privé. Il s'agit du taux le plus faible de toutes les intercommunalités étudiées, et s'explique par l'importance relative du parc social dans un secteur à la fois industriel, périurbain et rural.



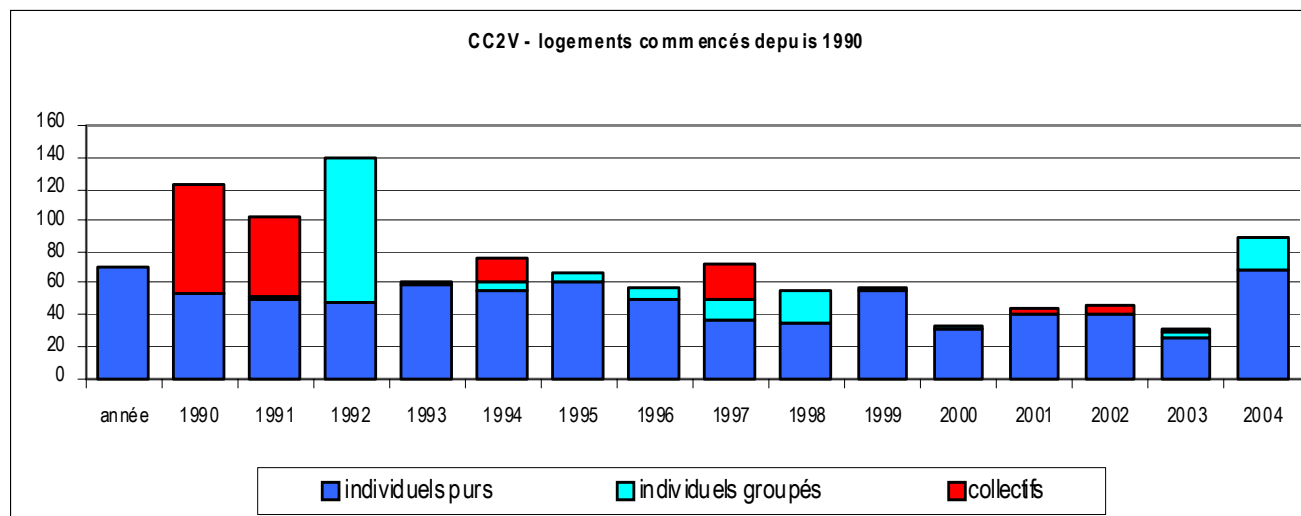
Part des HLM dans le parc des résidences principales en 1999
en % - INSEE - RGP 99



Les évolutions récentes

D'après les statistiques de la construction neuve (fichier SITADEL du Ministère de l'Équipement), 85 logements ont été commencés en moyenne chaque année entre 1990 et 1998.

La forte dynamique de construction des années 91 et 92 (de 100 à 140 logements construits) a pesé dans cette moyenne, la production nouvelle étant retombée en dessous de 80 logements les années suivantes.



Cette tendance à la baisse s'est accentuée dans les années 2000, durant lesquelles environ 40 logements ont été construits chaque année, l'année 2004 faisant exception avec 90 logements. Ce moindre dynamisme risque d'avoir conduit à une stagnation, voire une diminution de la population, à moins que le parc existant ait amélioré son taux d'occupation par baisse de la vacance.

On constate par ailleurs que les années de forte production sont celles où sont réalisés des logements collectifs qui ont quasiment disparu de la production récente tout comme les logements individuels groupés, à l'exception de l'année 2004 pour ces derniers. Depuis le tournant des années 2000, c'est l'activité de construction de logements individuels en diffus qui assure la croissance, modérée, du parc de logements, sans induire une évolution en structure de l'offre en logements qui demeure familiale et axée sur l'accession à la propriété. Il appartiendra au PLH de dire si la production de l'année 2004 est accidentelle, ou si elle marque un renversement de tendance et une relance durable des opérations groupées ou collectives.

L'analyse du fichier des notaires (base Perval) enseigne également que les prix de l'ancien ont connu la même évolution, en tendance, que dans l'ensemble de la France. Longtemps situé aux alentours de 90 000 euros, le prix moyen des transactions enregistrées sur une année a augmenté au début des années 2000 pour atteindre en 2005 environ 120 000 euros, soit une progression de plus de 30%. Cette progression des prix s'est accompagnée d'un resserrement des écarts autour de la moyenne. En particulier, les biens très bon marché (ancien avec travaux) semblent se raréfier, signe d'une amélioration générale de la qualité de l'offre, mais aussi du tarissement d'une "réserve" de produits accessibles à des ménages à faibles ressources.

Le logement

Communes	Total des logements RP90	Total des logements RP99	Taux de croissance moyen /an logement 1990 - 1999	rés princ dont statut occup locataire logt vide HLM RP90	Rés pr stat loc HLM RP99 (exp princ)	Taux de croissance moyen /an HLM 1990 - 1999	Part des RP HLM 1999
60043 - BAILLY	204	208	0,2	5	5	0,0	3%
60119 - CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	677	766	1,4	109	180	5,7	25%
60147 - CHEVINCOURT	318	342	0,8	0	1	0,1	0%
60150 - CHIRY-OURSCAMP	363	457	2,6	51	53	0,4	13%
60368 - LONGUEIL-ANNEL	897	925	0,3	139	140	0,1	17%
60373 - MACHEMONT	277	285	0,3	0	0	0,0	0%
60378 - MAREST-SUR-MATZ	112	144	2,8	0	0	0,0	0%
60392 - MELICOCQ	207	237	1,5	0	0	0,0	0%
60423 - MONTMACQ	427	464	0,9	0	1	0,1	0%
60492 - PIMPRESZ	219	239	1,0	0	0	0,0	0%
60501 - LE PLESSIS-BRION	519	599	1,6	6	51	26,8	9%
60537 - RIBECOURT-DRESLINCOURT	1 337	1 533	1,5	307	397	2,9	27%
60582 - SAINT-LEGER-AUX-BOIS	276	315	1,5	0	1	0,1	0%
60636 - THOUROTTE	1 911	2 042	0,7	651	719	1,1	36%
60642 - TRACY-LE-VAL	287	314	1,0	0	0	0,0	0%
60654 - VANDELICOURT	85	89	0,5	0	0	0,0	0%
CC2V	8 116	8 959	1,1	1 268	1 548	2,2	18%
ARC	26 959	30 600	1,4	6 717	7 541	1,3	27%
CCCA	6 030	6 464	0,8	264	443	5,9	8%
CCPE	5 491	6 057	1,1	273	379	3,7	7%
CCPS	7 192	7 840	1,0	104	215	8,4	3%
CCPN	11 776	12 817	0,9	2 050	2 340	1,5	20%
60 - OISE	280 399	311 064	1,2	46 973	55 577	1,9	20%
Picardie	737 678	796 628	0,9	100 005	121 809	2,2	17%
France	26 004 023	28 702 012	1,1	2 990 581	3 804 810	2,7	16%

Principaux constats

- Une croissance du parc est significative mais inférieure à celle de Compiègne.
- Signe du dynamisme du marché immobilier, le parc des résidences principales s'est développé aux dépens des résidences secondaires et des logements vacants.
- Le phénomène de desserrement est particulièrement fort. Il conduirait, s'il se poursuivait, à des besoins de logements très importants.
- La forme urbaine la plus fréquente est l'habitat individuel, dont les occupants sont propriétaires.
- L'on note une forte concentration des logements locatifs sociaux sur Thourotte (36%), Ribécourt (27%) et Cambronne (25%).

Enjeux – Perspectives d'évolutions

- Le parc doit s'adapter à une hausse probable de la demande, liée à l'attractivité du territoire
- Il devra simultanément répondre aux besoins des habitants actuels, notamment en évitant que la rareté ne provoque des hausses de prix trop importantes pour la population locale.
- Le développement harmonieux du territoire et son attractivité résidentielle, en même temps que le respect de la loi, nécessite une répartition du logement locatif, aidé ou non aidé.
- La densité des quartiers d'habitat et la forme urbaine (individuels plus ou moins dense, collectifs..) doit concourir à une utilisation économe de l'espace en même temps qu'au maintien de la qualité des paysages, dans une perspective d'attractivité du territoire à long terme.